



DECISION N° 001547NP/04/2025/PE/SG/TG/ DU 21 AVRIL 2025

PORTANT DESIGNATION DU COORDONNATEUR AFRIQUE DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE NON-GOUVERNEMENTALE NOUVELLE PERSPECTIVE [NPI].

Le Président Exécutif de Nouvelle Perspective Internationale.

- -Vu l'autorisation N°229/RDA/H.52/BAPP du 1er septembre 1997 de Nouvelle Perspective (NP) ;
- -Vu les statuts de Nouvelle Perspective;
- -Vu le Règlement Intérieur de Nouvelle Perspective ;
- -Vu l'enregistrement de NP au ministère des relations extérieur ;
- -Vu l'enregistrement de l'organisation au système des Droits de l'Homme des Nations Unies ;
- -Vu son enregistrement à la commission National des droits de l'Homme ;
- -Vu son accréditation auprès de l'Organisation Internationale de la Francophonie;
- -Vu l'agrément du système Pador de l'Union Européenne (U.E) (European Union) (U.E);
- -Vu les accords de parrainages et les accords de partenariats entretenus respectivement avec les organisations mondiales faitières et régionales des droits de l'Homme ;
- -Vu l'effectivité de l'implantation internationale de L'ONG NOUVELLE PERSPECTIVE considérant l'existence de son siège social sur divers territoires nationaux : NP Cameroun, NP Suisse, NP Benin, NP Burkina Faso, VNP Tunisie, NP Tchad, NP Togo, NP Kenya, NP Gabon.
- -Vu les accords existants entre l'OING Nouvelle Perspective et les Départements Ministériels des différents États accueillant les représentants résidents de ladite organisation, et/ou en abritant un siège social ;
- -Vu le Procès-Verbal du 24 Mars 2025 de L'Assemble Général Extraordinaire de l'organisation
- -Vu les missions de Nouvelle Perspective ;

NOUVELLE PERSPECTIVE

Pour la paix, la défense des droits de l'homme, de l'enfant et la Justice Sociale sans Frontière
Autorisation n° 229/RDA/HS/BAPP du 1° septembre 1997
BP 210 N'Gaoundéré, siège international
Yaoundé, Bureau International / République du Cameroun
Tél: (237) 697 050 303
Site web: www.nouvelleperspective.net / Email: info@nouvelleperspective.net

DECIDE:

- <u>Article 1</u>: Est nommé au poste de responsabilités ainsi que des charges assorties, la personnalité suivante:
- **al. 1**. Coordinatrice Afrique du programme 12000 Bourses d'études aux Africains : Mme FOTIO TCHENOU LETICIA STANELLE
- al. 2. Le haut responsable de L'OING NOUVELLE PERSPECTIVE a pour mandat :

La mise en œuvre du suivi et de l'évaluation du programme 12000 Bourses d'études de l'organisation sur le continent Africain, et ce, dans la rigide accointance avec les missions de l'organisation.

D'organiser et de soumettre au Président Exécutif pour validation, les rapprochements de Nouvelle Perspective d'avec tous les établissements disposés à signer un éventuel partenariat de coopération avec l'organisation. De travailler en symbiose avec le Président Exécutif.

<u>Article 2</u>: Les charges relatives au poste de responsabilité susmentionnées sont accessoires à celles contenues dans le règlement intérieur de Nouvelle Perspective. Elles doivent être assumées de façon complémentaire.

<u>Article 3</u>: Le poste de responsabilité et les tâches assorties sont occupés au sein de l'organisation pour une durée d'un (01) an renouvelable une fois.

<u>Article 4</u>: Ce mandat est à exécuter d'après les dispositions du statut de l'OING Nouvelle Perspective.

<u>Article 5</u>: Toute fonction occupée au sein de l'OING Nouvelle Perspective s'exerce sans but lucratif.

<u>Article 6</u>: Protocol exige, la collaboration avec les autorités locales et le Président Exécutif international est de rigueur.

Article 7: La présente décision sera enregistrée, puis divulguée partout où utilité il y aura.

Lausanne le 21/04/2025

LE PRÉSIDENT EXECUTIF





NOUVELLE PERSPECTIVE